

Adèle Bottlaender frappe fort

Le week-end dernier, en plus du championnat de France de snowboard, le ski-club de Sainte-Marie-aux-Mines était représenté au «Critérium européen du jeune citadin» au Sauze. Adèle Bottlaender a frappé très fort et signe un week-end exceptionnel. Excellente 5^e du Super G vendredi, elle enchaîne en gagnant le slalom en s'imposant dans les deux manches devant quatre Italiennes, et remporte du même coup aussi le combiné avec 1,8 seconde d'avance. Samedi, dans le géant, elle réalise encore deux très bonnes manches en signant à chaque fois le 3^e temps et termine 4^e de la course, dominée par deux Italiennes. Adèle, la plus jeune des sœurs Bottlaender est actuellement en pleine confiance et enchaîne les très bons résultats.

LIÈPVRE

Les tireurs aux France

C'est à Chambéry, en Savoie, que se sont déroulés les championnats de France de tir à la carabine à 10 m du 23 au 28 mars. La société de tir de Lièpvre, présidée par Claude Grandgeorge, a réussi à qualifier trois de ses membres. Chez les dames 3, Margot Furtwangler, certainement un peu crispée par l'enjeu, était parmi les favorites et a terminé 23^e sur 40 compétitrices. Son score honorable est de 360/400 points. Parions qu'elle fera mieux lors de prochaines compétitions. Chez les seniors 2, François Hisler se classe loin derrière. Sa carabine a eu des problèmes mécaniques, qui à ce niveau de compétition ne pardonnent pas. Une revanche s'impose car il est très loin de ses points qualificatifs ! Il se classe 82^e sur 87 tireurs avec 512 points sur 600. Chez les seniors 3, Georges Jehl a réussi son meilleur score de la saison en améliorant de deux points son résultat obtenu aux championnats régio-

Fin de la grève : encore des interrogations

Le tunnel Maurice-Lemaire a ouvert hier à 16h au terme d'une semaine de fermeture : les 24 agents de première intervention ont décidé de lever leur grève après la signature d'un premier protocole d'accord. Si les questions salariales sont réglées, le statut de "pompier de tunnel" n'est pas encore acquis.

■ «Nous avons dû fermer pendant sept jours le tunnel pour le strict respect du code du travail, c'est regrettable tout de même!» résume Patrick Kleinklaus, délégué syndical CFDT de la société Groupe 4 Securicor (G4S) qui emploie les 24 agents de première intervention du Maurice-Lemaire.

Les questions salariales sont donc réglées depuis hier, à l'issue d'une ultime réunion. Les employés percevront 1600€ brut par mois à raison de 35 heures hebdomadaires, comme cela leur avait été promis à l'embauche.

Il y a ura un rattrapage des sommes dues depuis le mois d'août dernier, et l'augmentation nationale de 2% leur sera appliquée à partir de décembre. La mensualisation des fiches de paie a été également reconnue.

Là où le bât blesse encore, c'est sur le statut de "pompier de tunnel". Pour l'instant, les 24 employés sont considérés (et payés) comme de simples agents de sécurité incendie, c'est à dire qui peuvent utiliser au maximum un extincteur ou un robinet d'incendie armé avant d'alerter les secours.

«Nous sommes loin des missions qu'on leur demande actuellement ! Normalement, leur statut leur interdit de rentrer dans le tunnel» comme le souligne Patrick Kleinklaus.

L'équipe de première intervention (deux agents 24h/24 à chaque entrée du tunnel), est censée entrer dans l'ouvrage avec des moyens et les risques correspondants à ceux de pompiers professionnels spécialisés dans le confinement notamment. «Ils utilisent par exemple du matériel respiratoire que les agents de sécurité n'ont pas le droit d'utiliser».

«Nous avons vérifié les conventions collectives : aucune ne correspond à leurs missions»

Ce qu'ils demandent encore, c'est la modification de l'intitulé sur leurs fiches de paie, «ça lui biterait déjà tout le monde juridiquement, et ce n'est vraiment pas compliqué à faire...» Pour l'heure, «en



Les agents de première intervention ont repris le travail hier après-midi, avec une meilleure paie mais toujours pas de statut de "pompiers de tunnel". (Photo DNA)

Au total, sept jours de fermeture

Les barrières du tunnel de Sainte-Marie-aux-Mines se sont fermées le mardi 31 mars à 9h pour se rouvrir définitivement (?) hier à 16h. Entre-temps, une ouverture provisoire de deux jours (vendredi et samedi derniers), avait été acceptée par les grévistes pour le sommet de l'OTAN. Un sommet qui a «généralisé un trafic plus important dans l'ouvrage» indique Nicolas Desbos, chef du district sainte-marien d'APRR «en raison de la fermeture de certaines voies et d'un redéploiement d'une partie du trafic».

Le concessionnaire n'a pour l'instant pas évalué le préjudice économique de cette longue fermeture. «L'ouverture n'a pas été compliquée», souligne-t-il, «nous sommes toujours restés pleinement opérationnels». Et les véhicules se sont vus appliquer les nouveaux tarifs augmentés d'avril. Quant aux grévistes, ils ont négocié et obtenu le paiement de la moitié de la perte salariale due à la grève.

cas d'incident majeur à l'intérieur de l'ouvrage, les gars vont faire leur boulot. On espère que ça ne se produira pas, mais en cas de problème, notre syndicat mettrait la responsabilité sur la direction de G4S».

Une réunion de concertation a été fixée au mardi 28 avril pour justement revoir cette copie avec l'employeur. D'ici demain, 24 dossiers seront déposés aux prud'hommes de Schiltigheim dont dépend G4S, société basée à Hoenheim. «Ets iç an es er ègle pas par voie prud'homale, on pense faire un recours en justice.»

En tout état de cause, le métier de "pompier de tunnel" n'existe pas en France, «nous avons vérifié les conventions collectives, aucune ne correspond à leurs missions» souligne Patrick Kleinklaus.

Mais, de même que le statut de pompier d'aérodrome, embrassé par 1800 personnes en France, amène plusieurs années à être signé, celui de pompier de tunnel pourrait également être long à obtenir.

Et là, ce ne sont que 24 personnes concernées, pour un tunnel de 7km de long.

Anne Muller